

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE de SAINT JULIEN DES LANDES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21850236700103

POSTE COMPTABLE : SGC DES SABLES D'OLONNE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	11
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	14
D1 - Balance générale - Dépenses	16
D2 - Balance générale - Recettes	18

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	20
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	24
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	50
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	51
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	54
B9 - Etat du personnel	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	57
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	58
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00
	42,14 %
	91,52 %
	143,11 %
	0,00 %
	22,53 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
Dépenses		Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET		1 802 503,36	2 446 096,64	28 982,63	A1 672 575,91
Investissement		719 465,69	1 069 115,48 (3)	28 982,63	A2 378 632,42
Fonctionnement		1 083 037,67	1 376 981,16 (4)	0,00	A3 293 943,49

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		
I + II	643 646,20	III + IV	465 496,50	B1 -178 149,70
I	643 646,20	III	465 496,50	B2 -178 149,70
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

TOTAL	A1 + B1	494 426,21
Investissement	A2 + B2	200 482,72
Fonctionnement	A3 + B3	293 943,49

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 643 646,20
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	41 511,00
21	Immobilisations corporelles (3)	36 695,98
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	565 439,22
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 465 496,50
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	465 496,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		1 247 486,95	1 047 004,23

+ +

REPORTS			643 646,20	465 496,50
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)			
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif)	(si solde positif)
			0,00	378 632,42

= =

Total de la section d'investissement (2)		1 891 133,15	1 891 133,15
--	--	--------------	--------------

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		1 175 892,50	1 175 892,50

+ +

REPORTS			0,00	0,00
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)			
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit)	(si excédent)
			0,00	0,00

= =

Total de la section de fonctionnement (3)		1 175 892,50	1 175 892,50
---	--	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)		3 067 025,65	3 067 025,65
---------------------	--	--------------	--------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	109 000,00	41 511,00	1 489,00	1 489,00	43 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	183 215,00	36 695,98	339 004,02	339 004,02	375 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	839 324,11	565 439,22	741 693,93	741 693,93	1 307 133,15
Total des dépenses d'équipement		1 131 539,11	643 646,20	1 082 186,95	1 082 186,95	1 725 833,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	161 230,00	0,00	165 300,00	165 300,00	165 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		161 480,00	0,00	165 300,00	165 300,00	165 300,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 293 019,11	643 646,20	1 247 486,95	1 247 486,95	1 891 133,15

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	169 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		169 500,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 462 519,11	643 646,20	1 247 486,95	1 247 486,95	1 891 133,15
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 891 133,15

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	343 533,76	465 496,50	234 000,00	234 000,00	699 496,50
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		343 533,76	465 496,50	234 000,00	234 000,00	699 496,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	303 553,57	0,00	293 943,49	293 943,49	293 943,49
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	7 484,97	0,00	7 400,00	7 400,00	7 400,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	252 760,00	0,00	126 700,00	126 700,00	126 700,00
Total des recettes financières		683 798,54	0,00	548 043,49	548 043,49	548 043,49
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 027 332,30	465 496,50	782 043,49	782 043,49	1 247 539,99

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	206 853,45		234 560,74	234 560,74	234 560,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	29 850,73		30 400,00	30 400,00	30 400,00
041	Opérations patrimoniales (10)	169 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		406 204,18		264 960,74	264 960,74	264 960,74

TOTAL	1 433 536,48	465 496,50	1 047 004,23	1 047 004,23	1 512 500,73
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	378 632,42
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 891 133,15
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

264 960,74

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	307 240,00	0,00	306 370,00	306 370,00	306 370,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	369 900,00	0,00	383 900,00	383 900,00	383 900,00
014	Atténuations de produits	157 696,06	0,00	95 579,00	95 579,00	95 579,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	96 744,45	0,00	99 582,76	99 582,76	99 582,76
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		931 580,51	0,00	885 431,76	885 431,76	885 431,76
66	Charges financières	29 550,00	0,00	25 500,00	25 500,00	25 500,00
67	Charges spécifiques (3)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		961 230,51	0,00	910 931,76	910 931,76	910 931,76

023	Virement à la section d'investissement (4)	206 853,45		234 560,74	234 560,74	234 560,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	29 850,73		30 400,00	30 400,00	30 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		236 704,18		264 960,74	264 960,74	264 960,74

TOTAL	1 197 934,69	0,00	1 175 892,50	1 175 892,50	1 175 892,50
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 175 892,50
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	12 550,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	114 521,50	0,00	119 690,00	119 690,00	119 690,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	240 101,00	0,00	225 607,00	225 607,00	225 607,00
731	Fiscalité locale	564 900,00	0,00	554 963,00	554 963,00	554 963,00
74	Dotations et participations (3)	261 130,00	0,00	263 200,00	263 200,00	263 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 500,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 196 702,50	0,00	1 173 960,00	1 173 960,00	1 173 960,00
76	Produits financiers	1 232,19	0,00	1 232,50	1 232,50	1 232,50
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	700,00	700,00	700,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 197 934,69	0,00	1 175 892,50	1 175 892,50	1 175 892,50

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 197 934,69	0,00	1 175 892,50	1 175 892,50	1 175 892,50
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 175 892,50
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	264 960,74	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	165 300,00	0,00	165 300,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	416 800,00		416 800,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	43 000,00	0,00	43 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	324 600,00	0,00	324 600,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	941 433,15	0,00	941 433,15
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 891 133,15	0,00	1 891 133,15

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 891 133,15
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	306 370,00		306 370,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	383 900,00		383 900,00
014 Atténuations de produits	95 579,00		95 579,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	99 582,76	0,00	99 582,76
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	25 500,00	0,00	25 500,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	30 400,00	30 400,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		234 560,74	234 560,74
Dépenses de fonctionnement – Total	910 931,76	264 960,74	1 175 892,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 175 892,50
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 000,00	0,00	120 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	699 496,50	0,00	699 496,50
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	7 400,00	0,00	7 400,00
28 Amortissement des immobilisations		30 400,00	30 400,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		234 560,74	234 560,74
024 Produits des cessions d'immobilisations	126 700,00		126 700,00
Recettes d'investissement – Total	953 596,50	264 960,74	1 218 557,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	378 632,42
---	------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	293 943,49
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 891 133,15
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	3 500,00		3 500,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	119 690,00		119 690,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	225 607,00		225 607,00
731 Fiscalité locale	554 963,00		554 963,00
74 Dotations et participations (8)	263 200,00		263 200,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	7 000,00	0,00	7 000,00
76 Produits financiers	1 232,50	0,00	1 232,50
77 Produits spécifiques (8)	700,00	0,00	700,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 175 892,50	0,00	1 175 892,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 175 892,50
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 462 519,11	643 646,20	0,00	1 247 486,95	1 247 486,95	0,00	1 247 486,95	1 891 133,15
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	109 000,00	41 511,00	0,00	1 489,00	1 489,00	0,00	1 489,00	43 000,00
21 Immobilisations corporelles	183 215,00	36 695,98	0,00	287 904,02	287 904,02	0,00	287 904,02	324 600,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	839 324,11	565 439,22	0,00	375 993,93	375 993,93	0,00	375 993,93	941 433,15
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	416 800,00	416 800,00	0,00	416 800,00	416 800,00
Total des dépenses d'équipement	1 131 539,11	643 646,20	0,00	1 082 186,95	1 082 186,95	0,00	1 082 186,95	1 725 833,15
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	161 230,00	0,00		165 300,00	165 300,00		165 300,00	165 300,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	161 480,00	0,00	0,00	165 300,00	165 300,00	0,00	165 300,00	165 300,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 293 019,11	643 646,20	0,00	1 247 486,95	1 247 486,95	0,00	1 247 486,95	1 891 133,15
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	169 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	169 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		0,00
--	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées		1 891 133,15
--	--	--------------

(1) Voir état I+B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 129 982,91	465 496,50	753 060,74	753 060,74	1 218 557,24
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	343 533,76	465 496,50	234 000,00	234 000,00	699 496,50
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	343 533,76	465 496,50	234 000,00	234 000,00	699 496,50
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	7 484,97	0,00	7 400,00	7 400,00	7 400,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	252 760,00	0,00	126 700,00	126 700,00	126 700,00
Total des recettes financières	380 244,97	0,00	254 100,00	254 100,00	254 100,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	723 778,73	465 496,50	488 100,00	488 100,00	953 596,50
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	206 853,45		234 560,74	234 560,74	234 560,74
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	29 850,73		30 400,00	30 400,00	30 400,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	169 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	406 204,18		264 960,74	264 960,74	264 960,74

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	378 632,42
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	293 943,49
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 891 133,15
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 462 519,11	643 646,20	0,00	1 247 486,95	1 247 486,95	0,00	1 247 486,95	III = I + II 1 891 133,15
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	109 000,00	41 511,00	0,00	1 489,00	1 489,00	0,00	1 489,00	43 000,00
204182	109 000,00	41 511,00		1 489,00	1 489,00	0,00	1 489,00	43 000,00
21	183 215,00	36 695,98	0,00	287 904,02	287 904,02	0,00	287 904,02	324 600,00
2111	35 100,00	0,00		145 000,00	145 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00
2113	8 600,00	14 475,45		53 524,55	53 524,55	0,00	53 524,55	68 000,00
2116	12 400,00	0,00		11 400,00	11 400,00	0,00	11 400,00	11 400,00
2131	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	4 500,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
2151	13 115,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	11 500,00	342,26		3 257,74	3 257,74	0,00	3 257,74	3 600,00
2157	45 000,00	21 878,27		2 221,73	2 221,73	0,00	2 221,73	24 100,00
2184	28 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2188	23 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	839 324,11	565 439,22	0,00	375 993,93	375 993,93	0,00	375 993,93	941 433,15
231	839 324,11	565 439,22		375 993,93	375 993,93	0,00	375 993,93	941 433,15
	0,00	0,00	0,00	416 800,00	416 800,00	0,00	416 800,00	416 800,00
Total des dépenses d'équipement	1 131 539,11	643 646,20	0,00	1 082 186,95	1 082 186,95	0,00	1 082 186,95	1 725 833,15
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	161 230,00	0,00		165 300,00	165 300,00		165 300,00	165 300,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
1641	Emprunts en euros	0,00		165 300,00	165 300,00		165 300,00	165 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	161 480,00	0,00	0,00	165 300,00	165 300,00	0,00	165 300,00	165 300,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 293 019,11	643 646,20	0,00	1 247 486,95	1 247 486,95	0,00	1 247 486,95	1 891 133,15
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)			0,00	0,00		0,00	0,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	169 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	SERVICES TECHNIQUES		0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00
11	VOIRIES		0,00	0,00	92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00
12	AMENAGEMENT CENTRE BOURG-RESISTUB		0,00	0,00	312 300,00	312 300,00	0,00	312 300,00
TOTAL			0,00	0,00	416 800,00	416 800,00	0,00	416 800,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	12 500,00	b 12 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	460,00	460,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	12 040,00	12 040,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-12 500,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : VOIRIES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	92 000,00	b 92 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	38 600,00	38 600,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	38 600,00	38 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	53 400,00	53 400,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	53 400,00	53 400,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-92 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : AMENAGEMENT CENTRE BOURG-RESISTUB
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	312 300,00	b 312 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	312 300,00	312 300,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	312 300,00	312 300,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-312 300,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 129 982,91	465 496,50	753 060,74	753 060,74	1 218 557,24
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	343 533,76	465 496,50	234 000,00	234 000,00	699 496,50
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	367 500,00	0,00	0,00	367 500,00
1322 Subv. non transf. Régions	50 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1323 Subv. non transf. Départements	115 700,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	3 784,50	0,00	0,00	0,00	0,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13461 Dot. équip. territoires ruraux non transf	148 749,26	97 996,50	0,00	0,00	97 996,50
1348 Autres fonds non transférables	25 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	343 533,76	465 496,50	234 000,00	234 000,00	699 496,50
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
10222 FCTVA	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
10226 Taxe d'aménagement	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	7 484,97	0,00	7 400,00	7 400,00	7 400,00
276351 Créance GFP de rattachement	7 484,97	0,00	7 400,00	7 400,00	7 400,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	252 760,00	0,00	126 700,00	126 700,00	126 700,00
Total des recettes financières	380 244,97	0,00	254 100,00	254 100,00	254 100,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	723 778,73	465 496,50	488 100,00	488 100,00	953 596,50
021 Virement de la section de fonctionnement	206 853,45		234 560,74	234 560,74	234 560,74
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	29 850,73		30 400,00	30 400,00	30 400,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111 Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2115 Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2802 Frais liés à la réalisation de document	1 212,80		1 230,00	1 230,00	1 230,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2803	Frais d'études, recherche et dével.	6 995,80	I	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	21 642,13		22 170,00	22 170,00	22 170,00
041	Opérations patrimoniales (9)	169 500,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	78 400,00		0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	91 100,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		406 204,18		264 960,74	264 960,74	264 960,74

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 197 934,69	0,00	0,00	1 175 892,50	1 175 892,50	0,00	1 175 892,50	1 175 892,50
011	Charges à caractère général (3)	307 240,00	0,00	0,00	306 370,00	306 370,00	0,00	306 370,00	306 370,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	369 900,00	0,00		383 900,00	383 900,00		383 900,00	383 900,00
014	Atténuations de produits	157 696,06	0,00		95 579,00	95 579,00		95 579,00	95 579,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	96 744,45	0,00	0,00	99 582,76	99 582,76	0,00	99 582,76	99 582,76
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	931 580,51	0,00	0,00	885 431,76	885 431,76	0,00	885 431,76	885 431,76
66	Charges financières	29 550,00	0,00		25 500,00	25 500,00		25 500,00	25 500,00
67	Charges spécifiques (3)	100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	29 650,00	0,00	0,00	25 500,00	25 500,00		25 500,00	25 500,00
	Total des dépenses réelles	961 230,51	0,00	0,00	910 931,76	910 931,76	0,00	910 931,76	910 931,76
023	Virement à la section d'investissement	206 853,45			234 560,74	234 560,74		234 560,74	234 560,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	29 850,73			30 400,00	30 400,00		30 400,00	30 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	236 704,18			264 960,74	264 960,74		264 960,74	264 960,74

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 175 892,50
--	---------------------

(1) Voir état L-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 197 934,69	0,00	1 175 892,50	1 175 892,50	1 175 892,50
013	Atténuations de charges (2)	12 550,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	114 521,50	0,00	119 690,00	119 690,00	119 690,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	240 101,00	0,00	225 607,00	225 607,00	225 607,00
731	Fiscalité locale	564 900,00	0,00	554 963,00	554 963,00	554 963,00
74	Dotations et participations (2)	261 130,00	0,00	263 200,00	263 200,00	263 200,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	3 500,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
	Total des recettes de gestion des services	1 196 702,50	0,00	1 173 960,00	1 173 960,00	1 173 960,00
76	Produits financiers	1 232,19	0,00	1 232,50	1 232,50	1 232,50
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	700,00	700,00	700,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 232,19	0,00	1 932,50	1 932,50	1 932,50
	Total des recettes réelles	1 197 934,69	0,00	1 175 892,50	1 175 892,50	1 175 892,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
---------------------------------------	------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 175 892,50
---	--------------

(1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 197 934,69	0,00	0,00	1 175 892,50	1 175 892,50	0,00	1 175 892,50	1 175 892,50
011	Charges à caractère général (4)	307 240,00	0,00	0,00	306 370,00	306 370,00	0,00	306 370,00	306 370,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	84 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6062	Fournitures non stockées	29 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		120,00	120,00	0,00	120,00	120,00
60631	Fournitures d'entretien	30 600,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	1 600,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6068	Autres matières et fournitures	11 100,00	0,00		17 700,00	17 700,00	0,00	17 700,00	17 700,00
611	Contrats de prestations de services	17 200,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
612	Redevances de crédit-bail	550,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
613	Locations	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 600,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	28 200,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	8 300,00	0,00		10 600,00	10 600,00	0,00	10 600,00	10 600,00
6161	Multirisques	7 800,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	6 850,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	4 000,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00
623	Pub., publications, relations publiques	13 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	300,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
625	Déplacements et missions	60,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 200,00	0,00		1 650,00	1 650,00	0,00	1 650,00	1 650,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		20,00	20,00	0,00	20,00	20,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 380,00	0,00		1 480,00	1 480,00	0,00	1 480,00	1 480,00
6288	Autres services extérieurs	2 400,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	5 000,00	0,00		5 700,00	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	369 900,00	0,00		383 900,00	383 900,00		383 900,00	383 900,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 700,00	0,00		5 900,00	5 900,00		5 900,00	5 900,00
6411	Personnel titulaire	212 500,00	0,00		230 000,00	230 000,00		230 000,00	230 000,00
6413	Personnel non titulaire	27 500,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
6415	Congés payés	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	100 800,00	0,00		108 000,00	108 000,00		108 000,00	108 000,00
6470	Autres charges sociales	21 900,00	0,00		13 500,00	13 500,00		13 500,00	13 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits	157 696,06	0,00		95 579,00	95 579,00		95 579,00	95 579,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		6 579,00	6 579,00		6 579,00	6 579,00
739211	Attribution de compensation	147 376,06	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
739221	FNGIR	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 820,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	6 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	96 744,45	0,00	0,00	99 582,76	99 582,76	0,00	99 582,76	99 582,76
65311	Indemnités de fonction	71 550,00	0,00		73 527,76	73 527,76	0,00	73 527,76	73 527,76
65312	Frais de mission et de déplacement	1 050,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
65313	Cotisations de retraite	3 201,00	0,00		3 070,00	3 070,00	0,00	3 070,00	3 070,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 454,00	0,00		7 650,00	7 650,00	0,00	7 650,00	7 650,00
65315	Formation	469,45	0,00		1 830,00	1 830,00	0,00	1 830,00	1 830,00
657362	Subv. fonct. CCAS	3 360,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	9 650,00	0,00		8 900,00	8 900,00	0,00	8 900,00	8 900,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de gestion des services		931 580,51	0,00	0,00	885 431,76	885 431,76	0,00	885 431,76	885 431,76
66	Charges financières	29 550,00	0,00		25 500,00	25 500,00		25 500,00	25 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 500,00	0,00		25 500,00	25 500,00		25 500,00	25 500,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	50,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		29 650,00	0,00	0,00	25 500,00	25 500,00		25 500,00	25 500,00
Total des dépenses réelles		961 230,51	0,00	0,00	910 931,76	910 931,76	0,00	910 931,76	910 931,76
023	Virement à la section d'investissement	206 853,45			234 560,74	234 560,74		234 560,74	234 560,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	29 850,73			30 400,00	30 400,00		30 400,00	30 400,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	29 850,73			30 400,00	30 400,00		30 400,00	30 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		236 704,18			264 960,74	264 960,74		264 960,74	264 960,74

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	
III	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 197 934,69	0,00	1 175 892,50	1 175 892,50	1 175 892,50
013	Atténuations de charges (3)	12 550,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
609	RRR obtenus sur achats	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 900,00	0,00	500,00	500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	114 521,50	0,00	119 690,00	119 690,00	119 690,00
7018	Autres ventes de produits finis	1 321,50	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7032	Stationnement et location voie publique	56 000,00	0,00	60 300,00	60 300,00	60 300,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	190,00	190,00	190,00
70841	Mise à dispo personnel BA et régie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	32 700,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	23 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	240 101,00	0,00	225 607,00	225 607,00	225 607,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	129 467,00	0,00	134 253,00	134 253,00	134 253,00
73221	FNGIR	4 354,00	0,00	4 354,00	4 354,00	4 354,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
73223	Fonds départ. DMT0 pour com - 5000 hab.	84 280,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
731	Fiscalité locale	564 900,00	0,00	554 963,00	554 963,00	554 963,00
73111	Impôts directs locaux	509 500,00	0,00	554 383,00	554 383,00	554 383,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	400,00	0,00	580,00	580,00	580,00
73172	Taxe de séjour	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	261 130,00	0,00	263 200,00	263 200,00	263 200,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	168 035,00	0,00	172 810,00	172 810,00	172 810,00
741121	DSR des communes	41 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
741127	DNP des communes	21 500,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
744	FCTVA	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74718	Autres participations Etat	2 060,00	0,00	120,00	120,00	120,00
7473	Participation départements	8 300,00	0,00	6 800,00	6 800,00	6 800,00
7478	Participation Autres organismes	2 320,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	11 800,00	0,00	12 570,00	12 570,00	12 570,00
7488	Autres attributions et participations	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 500,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	3 500,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 196 702,50	0,00	1 173 960,00	1 173 960,00	1 173 960,00
76	Produits financiers	1 232,19	0,00	1 232,50	1 232,50	1 232,50
761	Produits de participations	2,00	0,00	2,50	2,50	2,50
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	1 230,19	0,00	1 230,00	1 230,00	1 230,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	700,00	700,00	700,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	700,00	700,00	700,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 197 934,69	0,00	1 175 892,50	1 175 892,50	1 175 892,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicités des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 123 719,13									
1641 Emprunts en euros (total)					2 123 719,13									
00058106532	CREDIT AGRICOLE	17/12/2009		15/03/2010	600 000,00	F		3,930	3,992		T	X Echéance constante		A-1
7711723	CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LOIRE	07/06/2010		25/06/2010	150 000,00	F		2,590	2,616		T	X Echéance constante		A-1
8164180	CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LOIRE	10/05/2012		25/05/2012	300 000,00	F		5,470	5,649		T	X Echéance constante		A-1
MON518692EUR	Caisse Française de Financement Local	17/07/2017		01/12/2017	150 691,18	F		1,250	1,257		T	X Echéance constante		A-1
MON518693EUR	Caisse Française de Financement Local	17/07/2017		01/12/2017	374 016,14	F		1,560	1,572		T	X Echéance constante		A-1
MON518694EUR	Caisse Française de Financement Local	17/07/2017		01/12/2017	90 615,56	F		1,180	1,186		T	X Echéance constante		A-1
MON525503EUR	Caisse Française de Financement Local	06/11/2018		01/03/2019	313 633,00	F		1,400	1,411		T	X Echéance constante		A-1
MON537039EUR	Caisse Française de Financement Local	22/12/2020		25/05/2021	144 763,25	F		0,660	0,664		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 123 719,13									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV
B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)		B1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N												ICNE de l'exercice
	Couverture 7 O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annulé de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 104 242,33						165 240,81	25 473,07	0,00	1 123,08
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 104 242,33						165 240,81	25 473,07	0,00	1 123,08
00058106532		0,00	A-1	264 825,08	6,92	F			3,992	33 541,30	9 917,34	0,00	0,00
7711723		0,00	A-1	65 473,23	7,42	F			2,616	8 014,83	1 618,33	0,00	0,00
8164180		0,00	A-1	116 746,92	4,08	F			5,649	23 534,96	5 908,76	0,00	509,87
MON518692EUR		0,00	A-1	71 831,18	4,42	F			1,257	15 615,68	824,88	0,00	58,56
MON518693EUR		0,00	A-1	234 976,86	7,92	F			1,572	27 796,64	3 503,56	0,00	289,33
MON518694EUR		0,00	A-1	38 927,43	3,67	F			1,186	10 213,05	414,27	0,00	28,24
MON52503EUR		0,00	A-1	193 413,04	5,92	F			1,411	31 119,83	2 544,89	0,00	189,34
MON537039EUR		0,00	A-1	118 048,59	7,33	F			0,664	15 404,52	741,04	0,00	67,74
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 104 242,33					165 240,81	25 473,07	0,00
											1 123,08

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 104 242,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/for)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		
		€		
		Catégories de biens amortis		Durée (en années)
L		202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast		7
L		2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé		5
				20/10/2006 21/04/2011

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	955 080,66	789 740,58	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					258 532,73	159 951,52										3 069,28	14 566,75		
OGEC Ecole STE Marie	2013	X Echéance constante	RENOVATION ECOLE STE MARIE (Construction 2 classes + préau)	CREDIT MUTUEL	85 927,73	50 257,49	5,33	M	F	2,990	F		2,990	F	2,990	-	1 388,24	8 396,44	
VENDEE LOGEMENT ESH	1998	X Echéance progressive	CONSTRUCTION LOGEMENTS SOCIAUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 540,06	2 018,24	7,42	A	F	3,800	F		3,800	F	3,800	-	31,28	257,65	
VENDEE LOGEMENT ESH	2011	X Echéance progressive	CONSTRUCTION LOGEMENTS SOCIAUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 305,89	5 675,79	8,00	A	F	3,200	F		3,200	F	3,200	-	118,85	635,74	
VENDEE LOGEMENT ESH	2011	X Echéance progressive	CONSTRUCTION LOGEMENTS SOCIAUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 759,05	10 202,71	7,42	A	F	3,200	F		3,200	F	3,200	-	199,07	1 282,37	
VENDEE LOGEMENT ESH	2010	X Echéance progressive	CONSTRUCTION LOGEMENTS SOCIAUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	60 000,00	42 942,37	22,00	A	R	1,850	R		1,850	R	1,850	-	794,43	1 819,95	
VENDEE LOGEMENT ESH	2013	X Echéance progressive	CONSTRUCTION LOGEMENTS SOCIAUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	69 000,00	48 854,92	24,58	A	F	1,850	F		1,850	F	1,850	-	537,41	2 174,60	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					686 547,93	629 789,06											7 076,64	17 524,36
VENDEE LOGEMENT	2020	X Echéance progressive	Prêt Localif à usage social	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	556 340,10	521 583,92	36,75	A	F		1,350	F		1,350	-		5 737,42	12 220,62
VENDEE LOGEMENT	2013	P	CONSTRUCTION LOGEMENTS SOCIAUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 500,00	16 113,37	24,58	A	F		1,050	F		1,050	-		169,19	652,86
VENDEE LOGEMENT	2019	X Echéance constante	Prêt Localif à usage social	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	35 368,40	28 742,62	14,50	A	F		1,650	F		1,650	-		474,25	1 735,35
VENDEE LOGEMENT ESH	2020	X Echéance progressive	CONSTRUCTION LOGEMENTS SOCIAUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	61 500,00	56 596,58	36,25	A	F		1,350	F		1,350	-		622,56	1 664,06
VENDEE LOGEMENT ESH	2011	X Echéance constante	PLA FONGIBLE SANS PREFINANCEMENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 839,43	3 752,57	2,75	A	F		1,950	F		1,950	-		73,22	1 251,47
VENDEE LOGEMENT ESH	2020	X Echéance progressive	CONSTRUCTION LOGEMENTS SOCIAUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000,00	3 000,00	36,25	A	F		1,350	F		1,350	-		0,00	0,00
TOTAL GENERAL					955 080,66	789 740,58											10 145,92	32 091,11

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 175 892,50
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)		I / II
		0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
65748	TOURNENRONDS	Subvention annuelle	TOURNENRONDS	Association	250,00
65748	SOS FEMME VENDEE	VIOLENCES CONJUGALES	SOS FEMMES VENDEE	Association	100,00
65748	FOOTBALL	Subvention annuelle	F.C. ST-JULIEN/VAIRE	Association	2 000,00
65748	SECOURS CATHOLIQUE	Subvention annuelle	SECOURS CATHOLIQUE	Association	500,00
65748	BASKET	Subvention annuelle	ESSJV BASKET	Association	2 000,00
65748	ASSOCIATION VEUVES CIVILES	Subvention annuelle	ASSOC.VEUVES CIVILES DE LA VENDE	Association	50,00
65748	GRIBOUILLES D'ARTISTES	Subvention annuelle	GRIBOUILLES D'ARTISTES	Association	600,00
65748	FRANCHIR LE PAS	Subvention annuelle	FRANCHIR LE PAS	Association	120,00
65748	BADMINTON	Subvention annuelle	BCSJL	Association	1 000,00
65748	TENNIS	Subvention annuelle	TENNIS-CLUB LANDAIS	Association	1 200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV -- ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 -- ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
CUL : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à MAIRIE de SAINT JULIEN des LANDES , 4 Place Simone Veil 85150 ST JULIEN des LANDES (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détenition d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 28/07/1981 -	VENDEE LOGEMENT ESH	SA VENDEE LOGEMENT ESH	Personne Morale de Droit Privée	157 214,17
	Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme			
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements domés.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TP2, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		165 300,00	I 165 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		165 300,00	165 300,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	165 300,00	165 300,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	165 300,00	643 646,20	0,00	808 946,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		519 060,74	III 519 060,74
Ressources propres externes de l'année (a)		127 400,00	127 400,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	70 000,00	70 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	7 400,00	7 400,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		391 660,74	391 660,74
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 230,00	1 230,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	7 000,00	7 000,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	22 170,00	22 170,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	126 700,00	126 700,00
021	Virement de la section de fonctionnement	234 560,74	234 560,74

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	519 060,74	465 496,50	378 632,42	293 943,49	1 657 133,15

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 808 946,20
Ressources propres disponibles	IV 1 657 133,15
Solde	V = IV – II (8) 848 186,95

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/03/2023

Présenté par Le Maire, M BRET Joël (1),

A Saint-Julien-des-Landes, le 23/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Julien-des-Landes, le 23/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

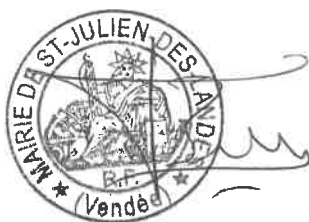
BIDEAU Bruno	
BOURREAU Robert	
BRET Joël	
CHARLES Jennifer	
GAUVRIT Carole	
GILMAN Thierry	
GODET Jean-Philippe	
GUERINEAU Chantal	
GUIMIER Loëtitia	
LAUNAY Jean-Michel	
MIGNE Céline	
PATRON Gary	
PILLET Aurélien	
PILLET Mireille	
REMAUD Nadia	
TESSIER Fabien	
TESSIER Jean	

Certifié exécutoire par Le Maire, M BRET Joël (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/03/2023, et de la publication le 27/03/2023

A Saint-Julien-des-Landes, le 27/03/2023

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire, M BRET Joël,
A Saint-Julien-des-Landes, le 23/03/2023
Le Maire, M BRET Joël,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Saint-Julien-des-Landes, le 23/03/2023

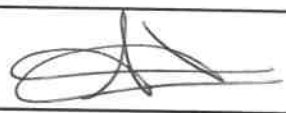
Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 16
VOTES : Pour : 16
Contre : 1
Abstention : 1

Date de convocation : 17/03/2023

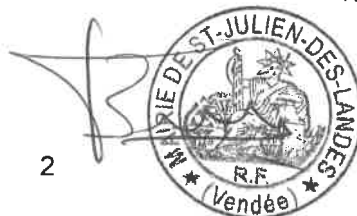
BRET Joël	
GUERINEAU Chantal	
TESSIER Jean	
PILLET Mireille	
GILMAN Thierry	
REMAUD Nadia	
BOURREAU Robert	
BIDEAU Bruno	
GODET Jean-Philippe	
GUIMIER Loëtitia	
LAUNAY Jean-Michel	
MIGNE Céline	
PATRON Gary	

ARRETE ET SIGNATURES

TESSIER Fabien	
GAUVRIT Carole	
CHARLES Jennifer	
PILLET Aurélien	ABSENT

Certifié exécutoire par le Maire, M BRET Joël, compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/03/2023 et de la publication le 27/03/2023.

A Saint-Julien-des-Landes, le 27/03/2023



**Le Maire,
Joël BRET**